

Niveau 6 (BAC+3)



LE MÉTIER

Informier évaluer et accompagner vers l'autonomie

L'Assistant de Service Social (ASS) évalue, analyse la situation de la personne et co-construit un projet d'accompagnement négocié et contractualisé. Dans le cadre de l'évaluation, il identifie les ressources de la personne et du territoire pour orienter la personne vers les partenaires adaptés.

Il intervient soit en individuel (ASI : Accompagnement Social Individuel), soit en collectif (ASC : Accompagnement Social Collectif). En fonction de son cadre institutionnel, dans les limites de son cadre d'intervention et de ses missions, l'ASS est amené à élaborer et conduire des projets d'accompagnement social.

En savoir + consulter <https://jpo.ids.fr/ass/>

LIEUX D'INTERVENTION

La profession d'ASS est, en France, la seule profession sociale réglementée. Ne peuvent en effet l'exercer que les titulaires du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social.

Ils peuvent exercer au sein des collectivités locales, des établissements scolaires, des hôpitaux, des établissements pénitentiaires, des caisses de sécurité sociale, de retraite, d'allocations familiales, des entreprises, des établissements du secteur sanitaire et social, des associations d'insertion, handicap, protection de l'enfance...

DÉBOUCHÉS

Les Assistants de Service Social peuvent exercer dans le secteur privé ou dans le cadre d'une des trois fonctions publiques.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Les ASS peuvent accéder à une formation en management ou en ingénierie pour l'obtention du :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS),
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS),
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

Avec de l'expérience professionnelle, l'ASS peut accéder à des postes d'encadrement tels que : responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale ; conseiller technique ou chef de service.

SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'INTERVENTION SOCIALE DANS UNE OPTIQUE ÉMANCIPATRICE

ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

DIPLOME D'ÉTAT DE NIVEAU : 6 (RNCP  37675)

GRADE LICENCE -  Arrêté du 22/08/2018

Diplôme d'Etat du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et du Ministère des solidarités et de la santé.

PUBLIC CONCERNÉ

Étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et apprentis

Aptitudes : Ce métier nécessite une bonne culture générale, un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, une aptitude aux relations humaines et à la communication, un bon équilibre personnel permettant d'affronter des situations difficiles ou complexes.

QUELQUES INDICATEURS

94%

de réussite en 2024

94%

d'insertion professionnelle après 6 mois (promo 2023 - résultat des 31 répondants sur la cohorte de 35 diplômés)

DURÉE DE LA FORMATION

3 ans

FORMATION EN ALTERNANCE

1 740h de formation **théorique**

1 820h de formation **pratique**

Sur terrains professionnels

La formation pratique implique la mobilité des étudiants

RENTÉE : FIN SEPTEMBRE - SORTIE : FIN JUIN

LIEU DE FORMATION

NOMBRE DE PLACES

Nombre de places en formation initiale, en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage selon agrément de la Région Normandie :

Site de Rouen (76)

IDS Normandie

Allée de Flore 76380 Canteleu

60

places pour la rentrée 2023 (dont 50 financées par la Région Normandie)

CONTACT

ORIENTATION - INSCRIPTION - FINANCEMENT - BOURSE

LE SERVICE ADMISSION

02.32.83.25.24 admission@idsnormandie.fr

IDS Normandie Allée de Flore BP118 76380 Canteleu

Responsable de formation : Martine Gille

Secrétariat : Jennifer Vate

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences prévues dans les quatre domaines de formation (DF) qui conduisent à se préparer à l'obtention des certifications pour l'obtention du diplôme d'État permettant d'exercer le métier d'Assistant de Service Social.

Objectifs pédagogiques par DF

- DF 1 : Développer et acquérir des méthodologies d'intervention professionnelle en travail social dans un cadre éthique et déontologique;
- DF 2 : Analyser des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social dans une approche globale et pluridisciplinaire ;
- DF 3 : Mettre en oeuvre et adapter une communication professionnelle en travail social ;
- DF 4 : Développer et s'inscrire dans des dynamiques de travail interinstitutionnelles, en partenariats et réseaux.

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique se découpe en **6 semestres**. Elle comprend, **en alternance 1820 h de formation pratique** (soit 52 semaines) **et 1740 h de formation théorique**.

La formation est organisée en modules rattachés aux 4 DF : <http://bit.ly/ass-ref-formation>

- DF1 : Intervention professionnelle en travail social (650 h.) ;
- DF2 : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 h.) ;
- DF3 : communication professionnelle en travail social (248 h.) ;
- DF4 : Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (268 h.)

Ces 4 DF sont traversés par l'unité de formation «initiation à la méthode de recherche». Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Durant la formation, chaque semestre est entériné par des validations semestrielles qui permettent d'acquérir pour chaque semestre 30 crédits ECTS qui permettent la reconnaissance grade licence (soit 180 crédits ECTS pour les 6 semestres).

La formation pratique :

<http://bit.ly/ass-objectifs-formpratique>

Elle se déroule en 4 périodes qui contribuent à la professionnalisation par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain :

- En première année, 2 temps de formation pratique sont proposés ;
 - ✓ 1^{re} période : durée de 8 semaines puis
 - ✓ 2^e période en 1^{re} année : un stage collectif de 6 semaines (en transversalité avec les étudiants en formation Éducateur Spécialisé) autour du Diagnostic social de territoire partagé
- En 2^e année : 3^e période de formation pratique/ durée de 18 semaines; Il est possible sur cette période de faire le stage à l'étranger (<http://bit.ly/adsci-erasmusplus>).
- En 3^e année : 4^e période de formation pratique / durée de 20 semaines.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques sont multiples.

Tout au long du parcours de formation, selon les objectifs d'apprentissages, le scénario pédagogique conçu par le formateur peut comprendre des cours et TD qui seront à réaliser partiellement ou totalement à distance, en synchrone ou asynchrone. La plateforme pédagogique <http://e-campus.ids.fr> est mobilisée à cet effet.

Une partie de la formation du DEASS est dispensée en transversalité avec les ES et les ETS. Un socle et des temps communs ponctuent la formation théorique. En effet, la première année de formation est dispensée fortement en transversalité modulaire.

Chaque DF est abordé dans une logique de progression dans l'acquisition des compétences jusqu'aux certifications.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

<http://bit.ly/ass-ref-certification>

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS) délivré par le ministère chargé des affaires sociales.

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation des 4 domaines de compétences. Chacun des domaines est validé, en totalité ou en partie, en cours de formation. Chaque DC comprend 2 épreuves. Pour valider un DC, il faut obtenir une moyenne générale de 10 sur 20 dans chaque DC.

Les épreuves de certification sont :

- DC 1** - Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de 2^e année ;
- Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de 3^e année.
- DC 2** - Présentation d'un diagnostic social territorial ;
- Mémoire de pratique professionnelle.
- DC 3** - Élaboration d'une communication professionnelle ;
- Étude de situation.
- DC 4** - Analyse d'une situation partenariale ;
- Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

DISPOSITIFS POUR RÉUSSIR

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Accompagnement collectif et individuel tout au long du parcours par un référent pédagogique, articulant les expériences de terrain et les apports théoriques et conceptuels.

ANALYSE DES PRATIQUES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Espace d'analyse des situations de travail issues des stages et de réflexion en lien avec les apports théoriques dans une démarche professionnalisante et une posture éthique.

Cet espace offre un creuset de partage d'expériences, ainsi qu'une source de soutien et de rétroaction.

MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

L'IDS Normandie développe des mobilités internationales dans le cadre de ses formations. Il s'agit d'accompagner toute volonté de mobilité à l'international des étudiants afin de leur permettre de vivre une expérience venant enrichir leur parcours de formation. Ces mobilités réalisées essentiellement sous forme de périodes stage (formation pratique) permettent de contribuer au développement de compétences.

Renforcement individuel à l'écrit en français proposé 100% à distance.

Nos formations se déroulent partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

NUMÉRIQUE

Environnement Numérique de Formation riche
<http://bit.ly/presentation-services-outils-numeriques>.

Accès à un référent numérique de proximité.

CENTRE DE RESSOURCES

sur site et en ligne
Avec l'appui des documentalistes.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6 : ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION

PRÉREQUIS : Le candidat doit remplir au moins 1 des conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du baccalauréat et justifier de sa possession au moment de l'entrée en formation
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) au moins de niveau 4.
- ✓ Bénéficier d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ S'inscrire et constituer un dossier de demande de candidature
 - ✓ Avoir satisfait avec succès à l'épreuve d'admission.
 - ✓ Bénéficier d'un financement
- Pour connaître les pièces à fournir,
se référer au règlement des épreuves d'admission à la formation

<http://bit.ly/reglement-epreuves-admission>

L'épreuve d'admission :

Un entretien oral individuel de 30 minutes (face à un jury composé de deux personnes, un professionnel et un psychologue ou formateur) destiné à apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

Se préparer à l'épreuve d'admission avec une des formations préparatoires
consulter <https://jpo.ids.fr/preformations> / prefo@idsnormandie.fr



Site de formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Aménagements de formation étudiés pour des personnes en situation de handicap avec le soutien d'un référent handicap

CALENDRIER

Ouverture des inscriptions en ligne : À partir du 17/01 jusqu'au 14/03/2024

Épreuve d'admission :

Si inscription sur notre site internet : samedi 23 mars 2024

Si inscription sur Parcoursup : du mardi 16 avril au jeudi 25 avril 2024

Résultat d'admission : Jeudi 30 mai 2024

Réunion d'information ou session complémentaire éventuelle

consulter le lien suivant ou contacter le service admission :

<http://bit.ly/calendrier-admissions>

DISPENSES ET ALLÈGEMENTS

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, et sous réserve de justificatif du parcours antérieur, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. À cela peut s'ajouter, le cas échéant, une dispense de formation correspondant au socle commun (DF3 et DF4) pour les candidats déjà titulaires d'un autre diplôme d'État du travail social du même niveau tout en maintenant la formation à une durée de 3 ans. La commission d'allègement a lieu en septembre.

Vous pouvez contacter au préalable le service admission.

DISPOSITIF PASSERELLE

Possibilité d'intégrer directement la 2ème année de formation en ayant bénéficié de la passerelle avec l'IUT du HAVRE sur le département carrière sociale option assistance sociale et après obtention du concours d'entrée.

FINANCEMENT

Sous réserve d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'un financement :

- Conseil Régional de Normandie
- OPCO (contrat professionnel, apprentissage...)
- Éligible au CPF / Code CPF : **330265**

Nous vous invitons à vous renseigner sur les modes de financement possibles auprès du service Admission ou consulter la «Présentation des différents financements possibles pour entrer en formation à l'IDS Normandie.» sur <http://jpo.ids.fr/contact/>

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La formation peut être réalisée en contrat d'apprentissage avec le centre de formation des apprentis professions sanitaires et sociales :

<https://www.cfapss-bn.com> - s.developpement@cfapss-normandie.com
06 72 02 91 07 (Mme Leroux, Chargée de Développement)

COÛT

Frais d'admission : Épreuve orale d'admission : **100 €+**

- Si financement par la RÉGION :
 - + **Frais de scolarité : 420€/an**
 - + **CVEC**** (contribution de Vie Étudiante et de Campus) : **100 €**
 - + **Droits d'inscription* : 193 € /an**
 - + **Frais pré pédagogique** : pris en charge par la Région.

* *boursiers sont exonérés*

Consulter [les règles de financement des formations sanitaires et sociales de la Région Normandie](#)

- Si financement par EMPLOYEUR, OPCO, CPF de transition
 - + **Frais pré pédagogique : 14 € par heure** de formation théorique soit **24 360 €** le coût pédagogique
 - + **Droits d'inscription : 193 € /an**

Cas particulier: les apprentis doivent s'acquitter de la CVEC* et sont exonérés des DI

* La CVEC doit être réglée sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et l'attestation doit être fournie à l'IDS Normandie pour valider l'inscription.

«...Aides financières pour une entrée en formation ?» consulter <http://jpo.ids.fr/contact/>

INSCRIPTION

Poursuite de scolarité ou titulaire d'un baccalauréat depuis -de 4 ans

- Inscription sur <https://www.parcoursup.fr>

Salariés ou titulaire d'un baccalauréat de + de 4 ans

- Inscription sur notre site <http://idsnormandie.fr>

Depuis le menu choisir "Admission" > S'inscrire

Tuto : « Comment s'inscrire » sur <http://jpo.ids.fr/contact/>
Consulter [le processus d'inscription aux épreuves d'admission](#)

Rouen

L'IDS NORMANDIE PROPOSE
DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES
DANS LE SECTEUR SOCIAL
CHAMPS SOCIAL - MEDICO-SOCIAL & ANIMATION SOCIALE
ALLANT DU NIVEAU 3 AU NIVEAU 7



Nos formations se déroulent
partiellement à distance

Classe virtuelle - activité - ressource - collaboration
forum de cours - production - tutorat

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACOUIS DE L'EXPIRIENCE

Validation des Acquis de l'expérience - VAE

Formations
PRÉPARATOIRES

Formations
CERTIFIANTES

Formations
DIPLÔMANTES

Formations
EN ALTERNANCE

